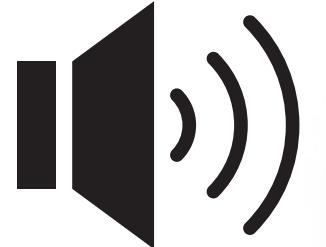


# INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS SERAPHINE DE SENLIS



**BIENVENUE À  
L'IFSI  
SÉRAPHINE DE  
SENLIS**

# IFSI Séraphine de Senlis



## Hôpitaux Paris Est Val de Marne Site les Murets

17, rue du Général Leclerc  
94 510 La Queue - en - Brie  
Tél : 01.45.93.71.71



## Institut de formation en soins infirmiers Séraphine de Senlis

Accès à l'IFSI par le portillon de la rue  
du 08 mai 1945

Tél : 01.45.93.71.97

**BADGE OBLIGATOIRE  
POUR ENTRER DANS L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT**

CERTIFICAT N°QUA21090117

ACTIVCERT certifie que les prestations de l'organisme ci-dessous mentionné ont été évaluées et jugées conformes au référentiel en vigueur à la date d'édition du présent certificat :



# IFSI Séraphine de Senlis Institut certifié



HOPITAUX PARIS EST VAL-DE-MARNE

Numéro de NDA : 11940964994  
Adresse : 12/14 RUE DU VAL D'OSNE 94410 SAINT MAURICE  
Siren : 200027092



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Référentiel National Qualité  
des actions concourant au développement des compétences

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
ACTIONS DE FORMATION (AF)	IFSI, 14 rue du Val d'Osne - 94410 SAINT MAURICE ENKRE, 14 rue du Val d'Osne - 94410 - SAINT MAURICE IFSI, Séraphine Senlis - 94610 LA QUEUE EN BRIE

Première émission	Date de début du cycle de certification	Date de fin du cycle de certification <sup>a</sup>
28/04/2022	28/04/2025	27/04/2028

<sup>a</sup> sous réserve de réalisation de l'audit de surveillance selon la périodicité définie et du respect du Programme de certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur.

Le 31/03/2025  
Marilyn CHERRIER  
Présidente

ACTIVCERT  
10, Boulevard Poincaré  
75009 PARIS  
Tél : 01 44 99 33 14  
Siret : 641 112 040

Programme de certification

- Décret n°2019-564 du 8 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Décret n°2019-565 du 8 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
- Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail
- Programme de Certification ACTIVCERT dans sa version en vigueur
- Arrêté du 31/05/2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

# Plan du site Les Murets (HPEVM)

IFSI

**(Accès portillon par la rue du 8 mai 1945)**

**Salle 1/2 (1<sup>er</sup> étage à droite)**

## Salle 34 (1<sup>er</sup> étage à gauche)

Salle 5 (1<sup>er</sup> étage à gauche)

## Salle 6.11 stage à droite

### Salle 7 (accès à gauche)

## Salle I (RDC à gauche)

Salvo IP (RDC a droite)

### Salle IP (1<sup>er</sup> étage gauche)

## Salle Simulation (1<sup>er</sup> étage à droite)

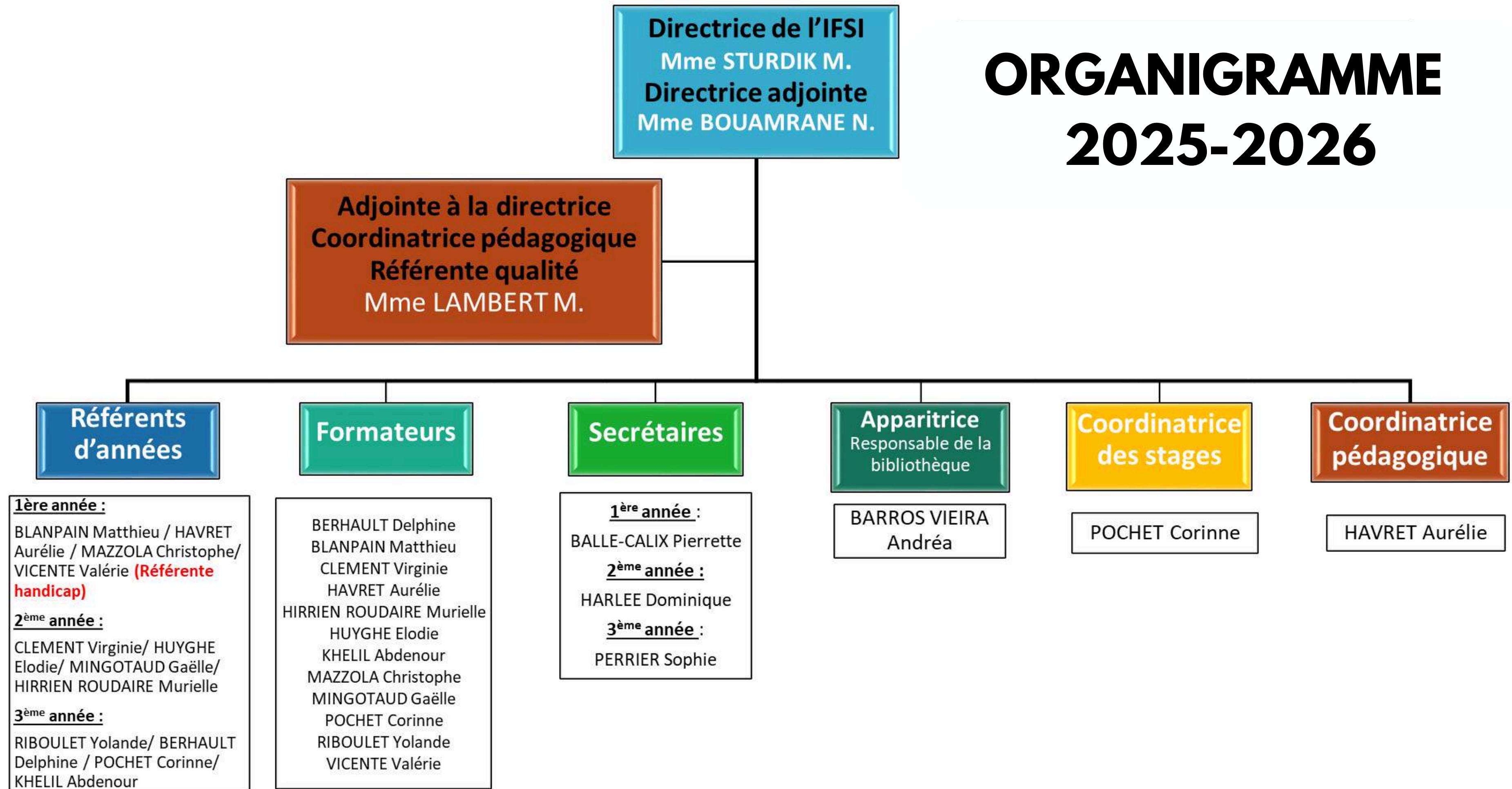
## Entrée secondaire de l'hôpital (Derrière)

## Parking étudiants

## Entrée principale de l'hôpital (Devant)



# ORGANIGRAMME 2025-2026



# ÊTRE INFIRMIER, CEST :

**C'est exercer une profession tournée vers les autres :**

- Ecouter, examiner, conseiller, éduquer ou soigner les personnes, veiller à leur bien-être.



**C'est aussi choisir son mode d'exercice et travailler en équipe :**

- Les infirmières interviennent dans les structures de prévention et de soins, ainsi qu'à domicile, de manière autonome et en collaboration avec d'autres professionnels de santé.



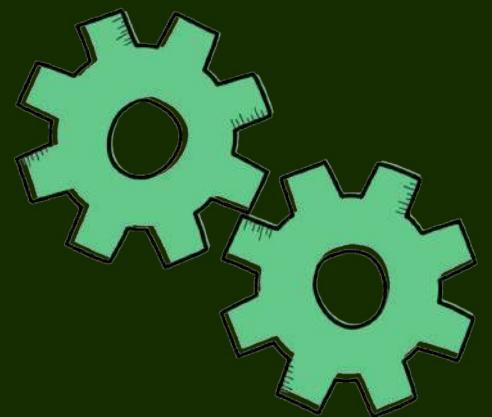
**Ce métier à haute responsabilité exige rigueur, vigilance et technicité**



# Les spécificités de notre institut de formation

- Accès à la Wifi
- Centre de documentation
- Travaux pratiques en simulation
- Un self tarif étudiants CROUS / Boursiers
- Un suivi pédagogique personnalisé sur 3 ans
- Bus Correspondances RER A RER B
- Une secrétaire par promotion
- Proposition d'achat de tenues professionnelles
- Un centre commercial à 200 mètres
- Salle de repos / cafétéria avec micro-onde
- Postes informatiques à disposition
- Encadrement sur le lieu de stage
- Cours de la faculté en E-learning
- Anglais en E-learning
- Propositions de stages
- Distributeurs de boissons à disposition
- Parking étudiant gratuit

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE



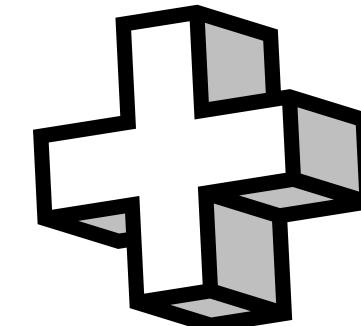
# SELON LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

**3 ANS  
DE FORMATION**

Le cursus des études est organisé autour d'un alternance entre des périodes de formation à l'IFSI et en stage



**2100 HEURES  
DE COURS  
THÉORIQUES**



**2100 HEURES  
DE STAGES.**

**4200 HEURES SUR 6 SEMESTRES**  
+  
**900 HEURES DE TRAVAIL PERSONNEL**

# LE PROJET PÉDAGOGIQUE



**La stratégie de formation est basée sur une pédagogie participative qui favorise le projet professionnel de l'étudiant.**

Des méthodes actives sont proposées à l'étudiant afin :

- De s'impliquer dans la formation.
- De s'auto-évaluer.
- D'engager une réflexion sur sa formation.
- De devenir un professionnel autonome et responsable.

**Dans le cadre de votre formation, l'institut vous propose :**

**Des séances d'ergonomie** effectuées par des formateurs diplômés au sein de l'IFSI.

**Des méthodes pédagogiques innovantes :**  
Speed dating - Jeux de rôle  
Jeux de l'oie - Chambre des erreurs - Mots croisés  
Simulation avec matériel adapté - Mise en situation de soins et apprentissage de soins techniques en salle de travaux pratiques.

Obtention du **certificat de gestes et soins d'urgence** enseignés sur place par des formateurs diplômés.

Obtention du brevet de secourisme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM)

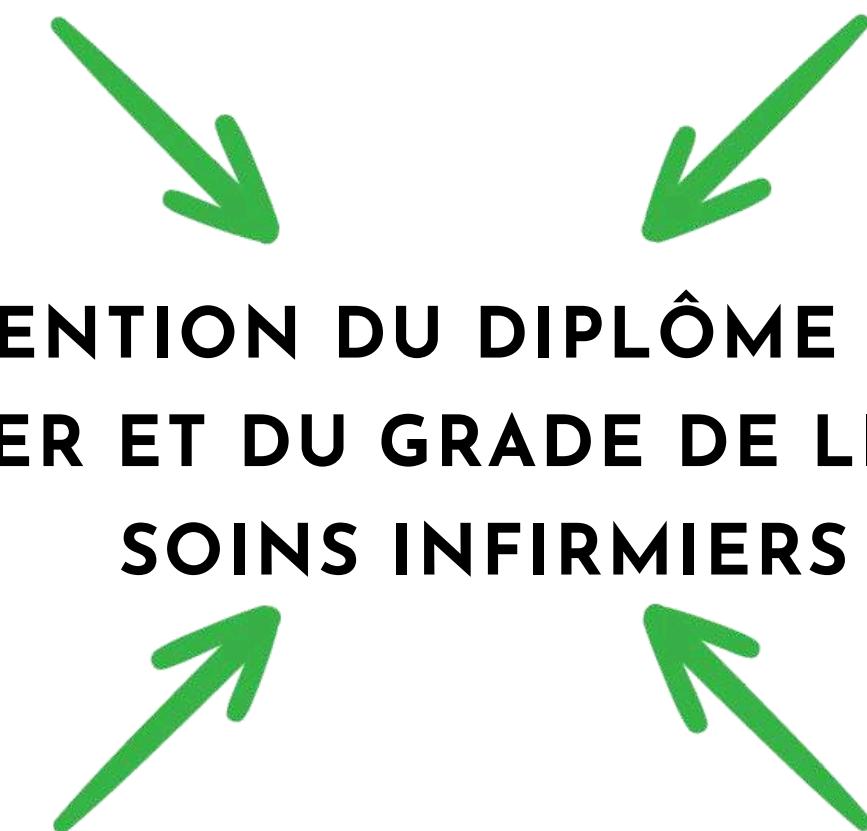
Possibilité de faire un **stage à l'étranger** (missions humanitaires, droit à l'année de Césure) validé par une commission au sein de l'institut.

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION



# DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

3 ANS  
DE FORMATION



OBTENTION DU DIPLÔME D'ÉTAT  
INFIRMIER ET DU GRADE DE LICENCE EN  
SOINS INFIRMIERS



# CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION

## LA FORMATION SE VALIDE EN ECTS

(EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEM).



180 ECTS À ACQUÉRIR SUR LA DURÉE  
TOTALE DES ÉTUDES QUE CE SOIT SUR  
LE PLAN THÉORIQUE ET PRATIQUE.

- 60 ECTS EN 1ÈRE ANNÉE
- 60 ECTS EN 2ÈME ANNÉE
- 60 ECTS EN 3ÈME ANNÉE

**CERTAINES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) SONT EN PARTENARIAT AVEC  
L'UNIVERSITÉ DE CRÉTEIL (UPEC).**

# Evolution professionnelle



Possibilités de poursuite des études après obtention du diplôme d'Etat Infirmier et du grade de licence en soins infirmiers.

## **“PROJECTION APRÈS LA FORMATION”**

CADRE DE SANTÉ

I.A.D.E

PUÉRICULTRICE

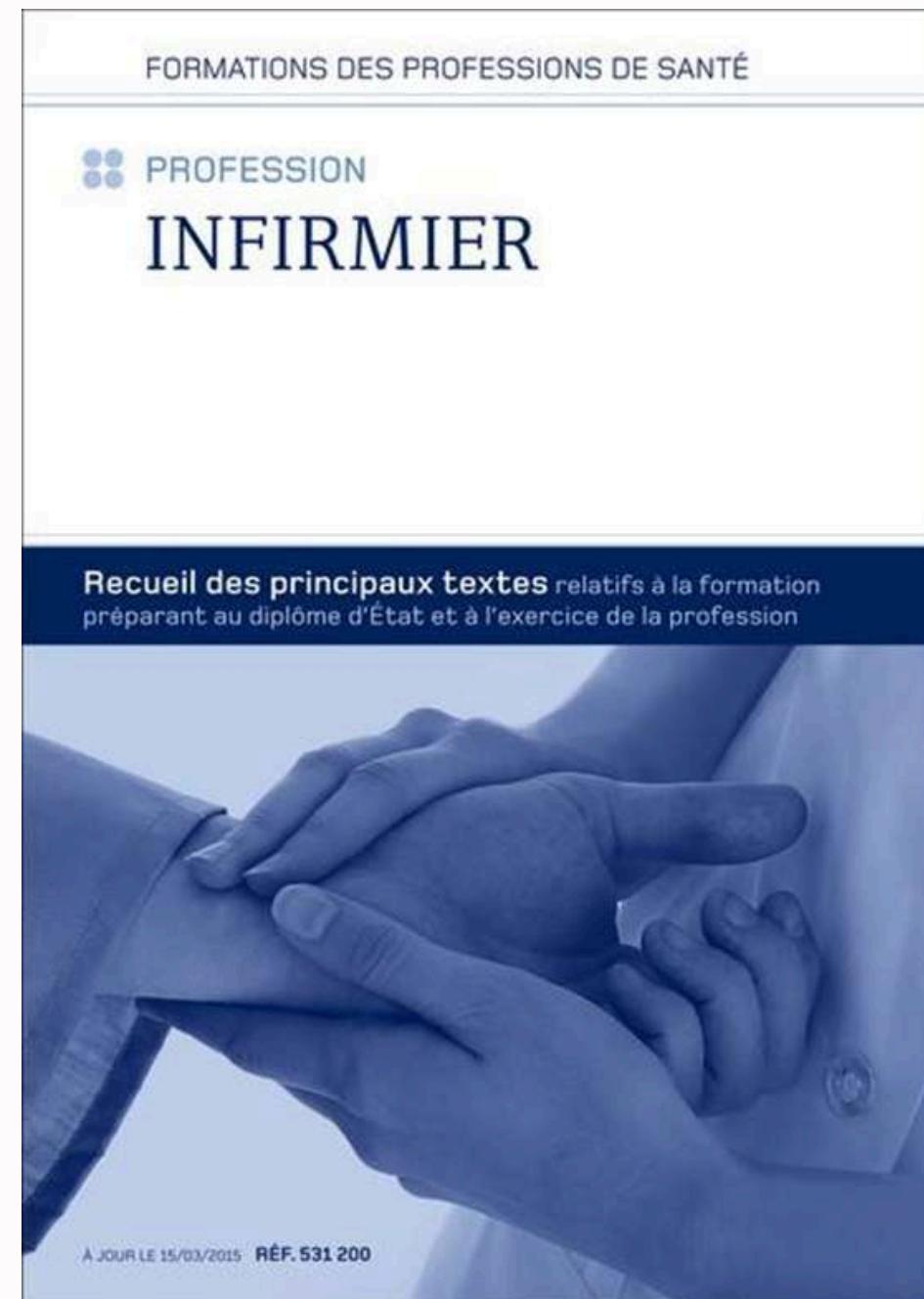
MASTER ET/OU DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

IDE PRATIQUES AVANCÉES

I.B.O.D.E

POSSIBILITÉ PASSERELLE MÉDECINE

# LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION SERA DISTRIBUÉ À CHAQUE ÉTUDIANT LE JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE



**LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION SERA DISTRIBUÉ À CHAQUE ÉTUDIANT LE JOUR  
DE LA RENTRÉE SCOLAIRE**

## **LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

Repose sur 3  
niveaux  
d'apprentissage



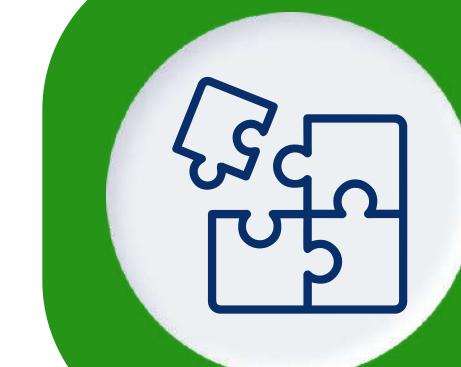
### **"COMPRENDRE"**

Acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations



### **"AGIR"**

Mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action



### **"TRANSFÉRER"**

Conceptualisation et acquisition de la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles

# Approche par compétences

Le référentiel de formation se décline selon 10 compétences

1 Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

2 Concevoir et conduire un projet de soins

3 Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

4 Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique

5 Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

**LES COMPÉTENCES  
DE 1 À 5  
SONT APPELÉES  
« CŒUR DE MÉTIER »**

# Approche par compétences

**LES COMPÉTENCES  
DE 6 À 10  
SONT APPELÉES  
“COMPÉTENCES TRANSVERSES”**

**6**

Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

**7**

Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle

**8**

Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques

**9**

Organiser et coordonner des interventions soignantes

**10**

Informer, former des professionnels et des personnes en formation

# Le référentiel de formation

S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE UNIVERSITAIRE

**LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE)  
SONT REGROUPEES DANS  
6 DOMAINES DE FORMATION SUR  
LES 6 SEMESTRES DE LA  
FORMATION**

**LA VALIDATION  
DES 180 ECTS  
EST  
OBLIGATOIRE  
POUR  
L'OBTENTION  
DU DIPLÔME  
INFIRMIER**

**LA VALIDATION  
DES 10  
COMPÉTENCES  
EST  
OBLIGATOIRE  
POUR  
L'OBTENTION  
DU DIPLÔME  
INFIRMIER**

**01**

**Sciences humaines, sociales  
et droit.**

**02**

**Sciences biologiques et  
médicales.**

**03**

**Sciences et techniques  
infirmières, fondements et  
méthodes**

**04**

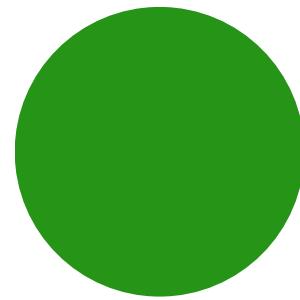
**Sciences et techniques  
infirmières, interventions**

**05**

**Intégration des savoirs et  
posture professionnelle  
infirmière**

**06**

**Méthode de travail.**

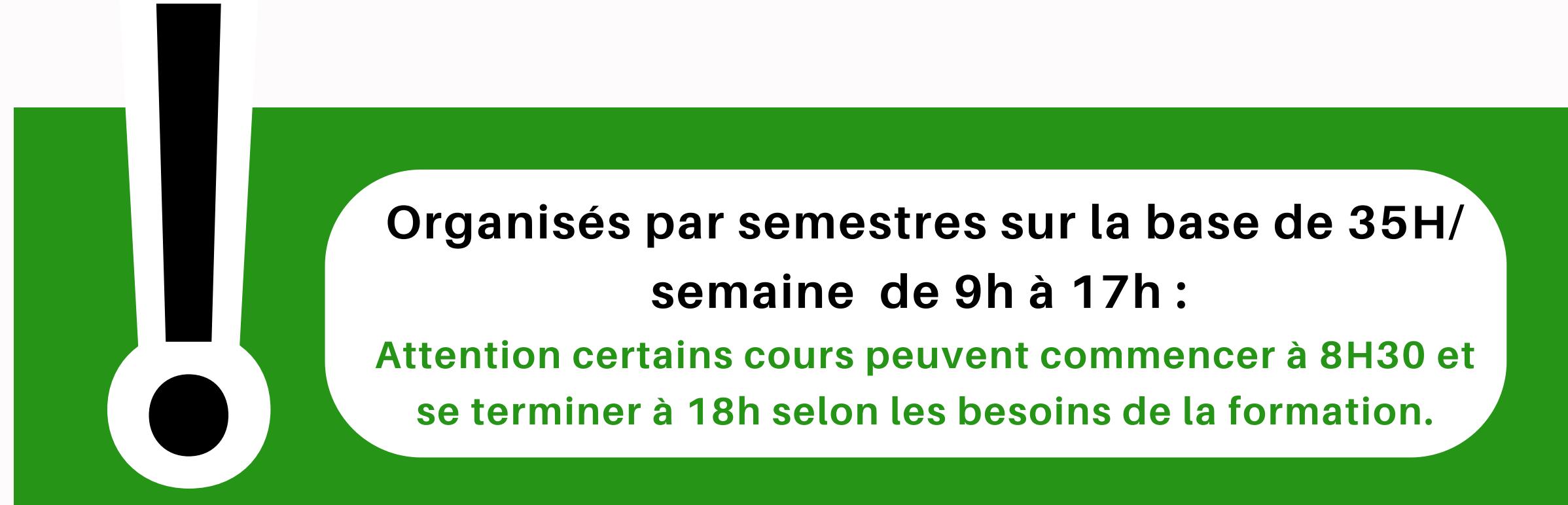


# ORGANISATION DE LA FORMATION

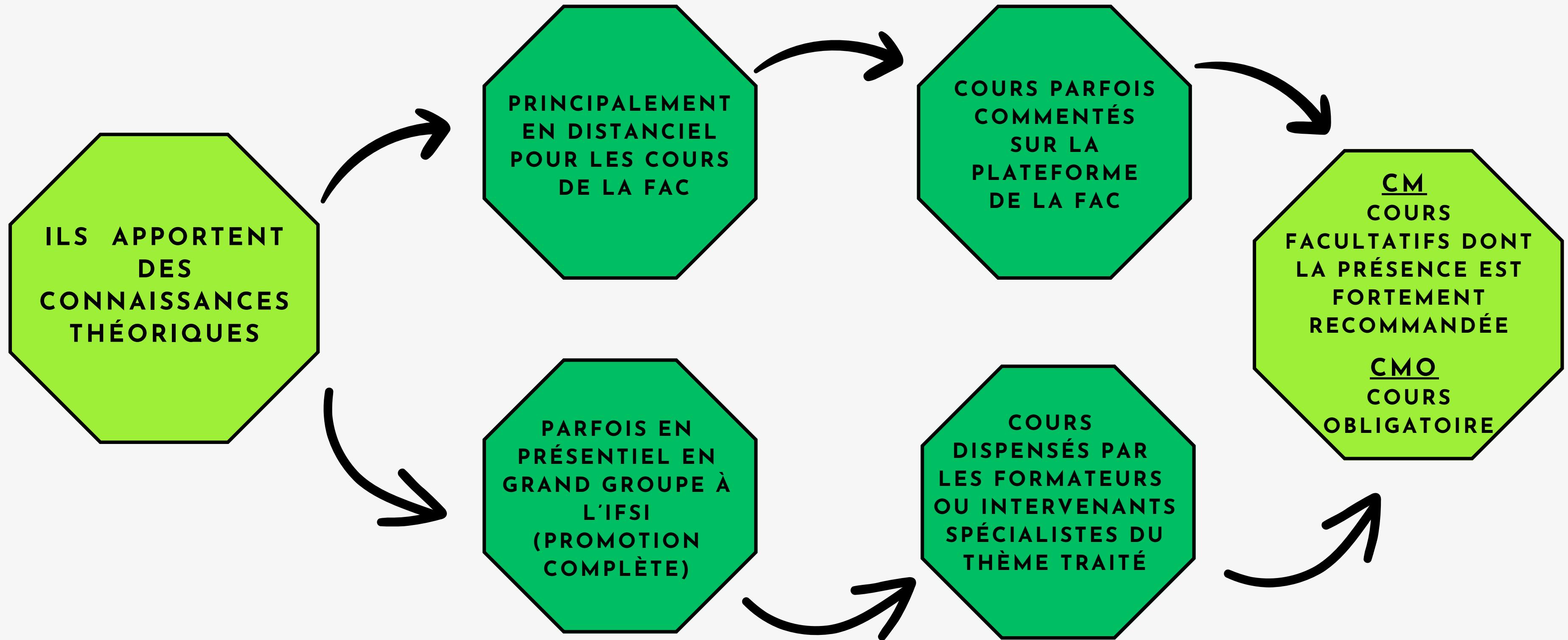


# LES COURS

## 2 100 HEURES



# LES COURS MAGISTRAUX : CM

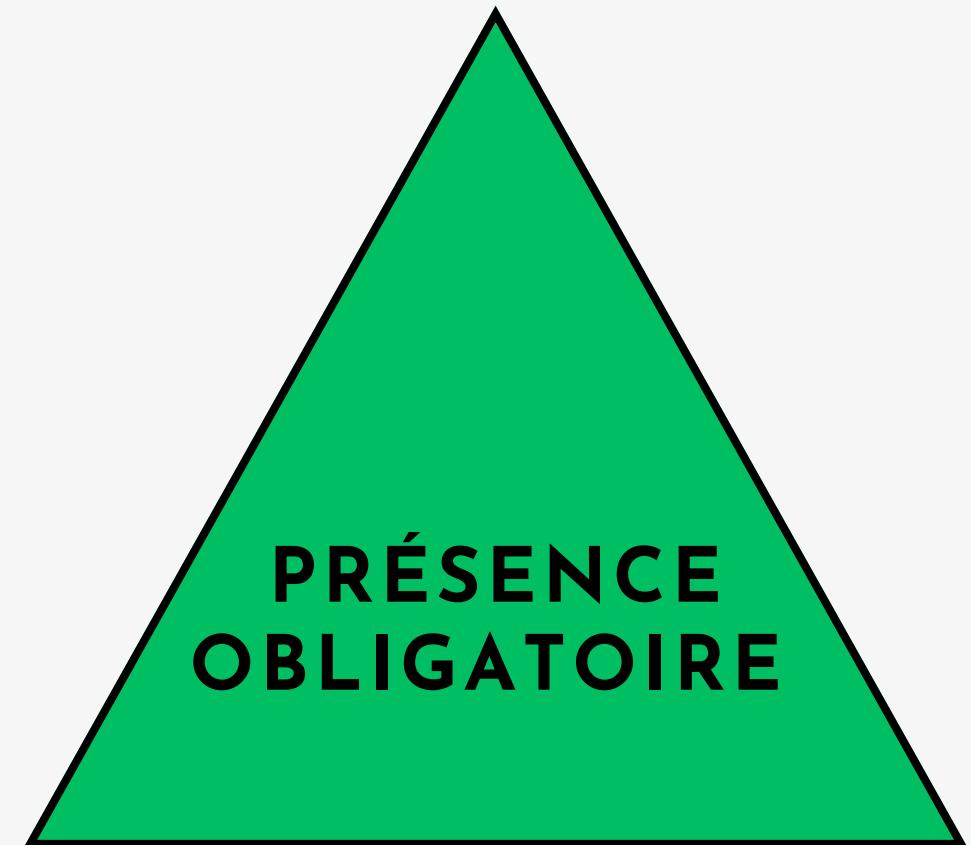


# **LES TRAVAUX DIRIGÉS : TD**

**ENSEIGNEMENTS FAIT PAR LES FORMATEURS ET/OU INTERVANANTS SPÉCIALISÉS**

**CES COURS CONCERNENT L'APPRENTISSAGE CLINIQUE ET LES  
PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

**COURS EN PETITS  
GROUPES POUR FACILITER  
LES APPRENTISSAGES, LA  
RÉFLEXION, LA  
CRÉATIVITÉ ET LES  
ÉCHANGES**



# LES TRAVAUX PRATIQUES : TP

COURS CENTRÉS SUR L'ACQUISITION DE LA GESTUELLE DE SOINS AFIN DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES TECHNIQUES, ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES.

EN PETITS GROUPES

PRÉSENCE OBLIGATOIRE

TENUE PROFESSIONNELLE EXIGÉE  
+++

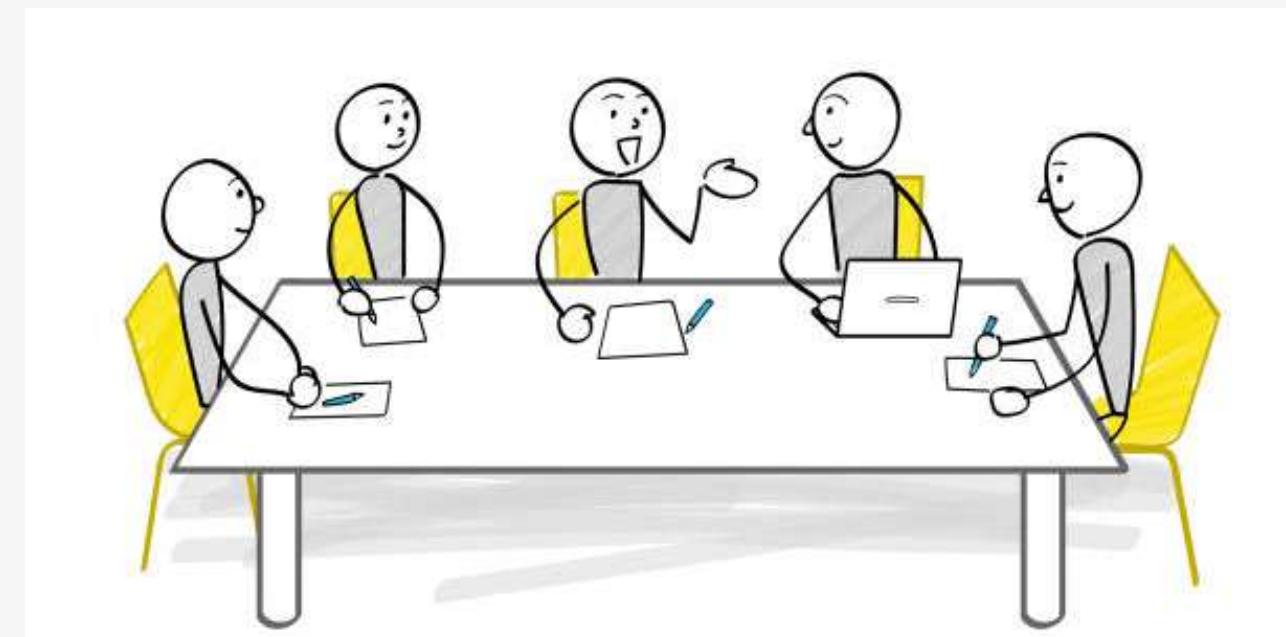


LE TEMPS PERSONNEL (NOTÉ TP DANS LE RÉFÉRENTIEL) POUR CHAQUE UE EST UN TEMPS PERSONNEL DÉDIÉ À L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES...

# LES TEMPS PERSONNELS GUIDÉS : TPG

**TEMPS DÉDIÉS À L'ACCOMPAGNEMENT PAR LES FORMATEURS DE  
L'ÉLABORATION DES TRAVAUX À RÉALISER  
EN AMONT DES TD**

**(TEMPS DE RECHERCHE PERSONNEL, PRÉPARATIONS D'EXPOSÉS, D'ÉCRITS OU  
DE PROJETS)**



**PRÉSENCE OBLIGATOIRE OU NON SELON LE PLANNING**

# VALIDATION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

En fonction du cursus de l'étudiant, des unités d'enseignement peuvent être validées à l'entrée en IFSI sur présentation d'un dossier (dont les modalités sont données sur le dossier de pré rentrée).

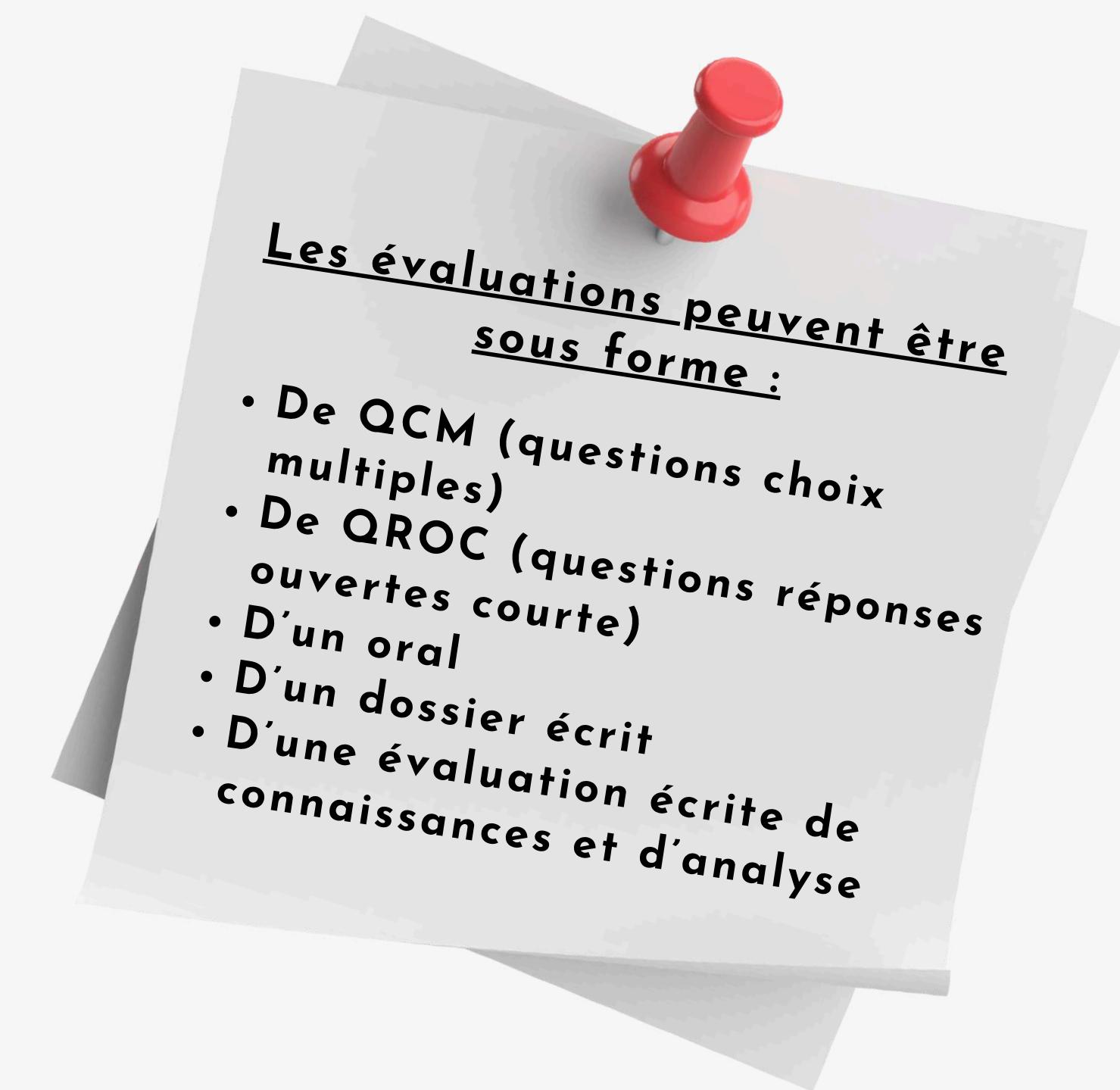
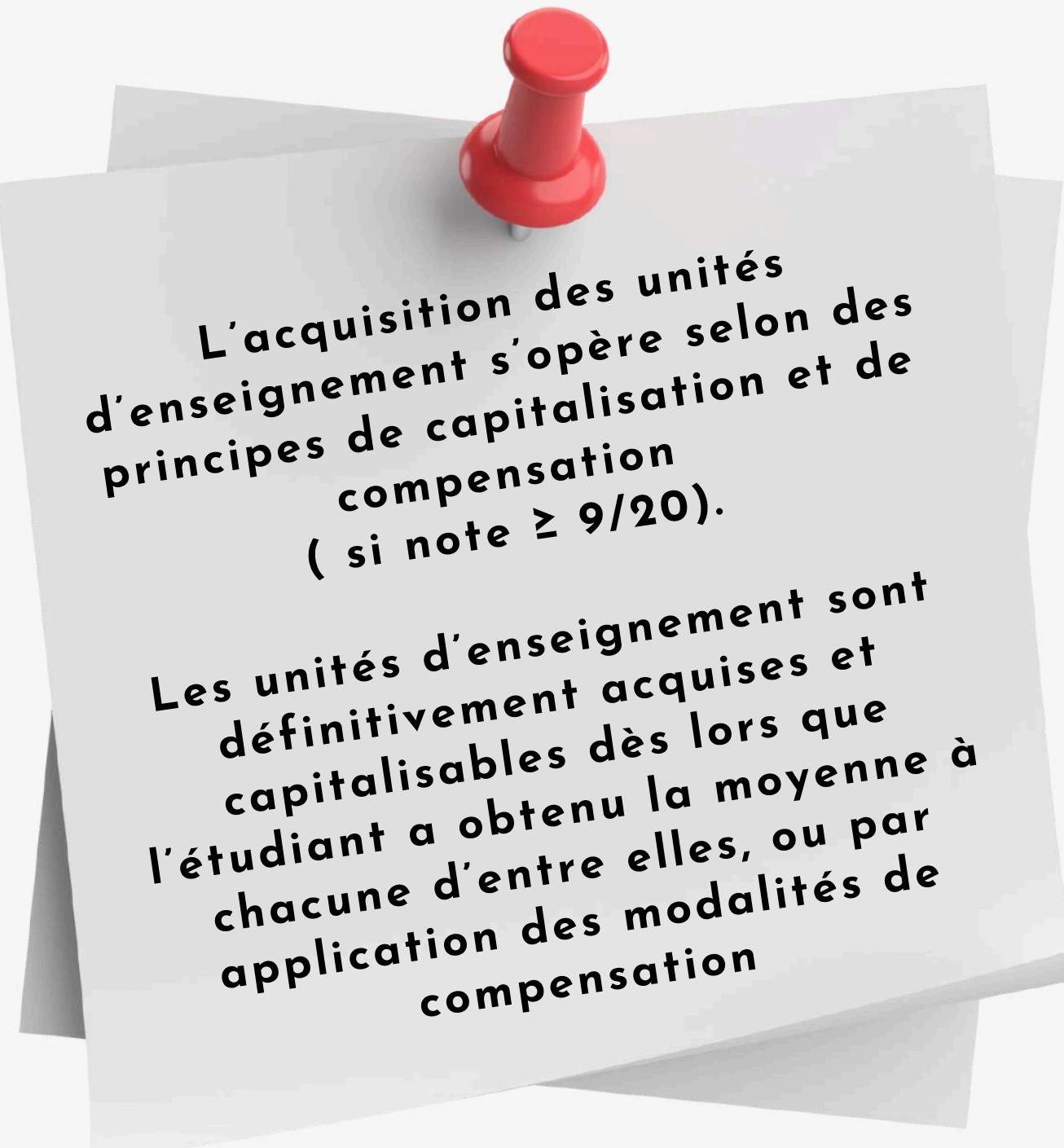
Ces demandes sont analysées en session compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants pour validation (lien procédure documents pré rentrée).

Les unités d'enseignement se valident par un examen final à chaque fin de semestre.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens (ECTS).

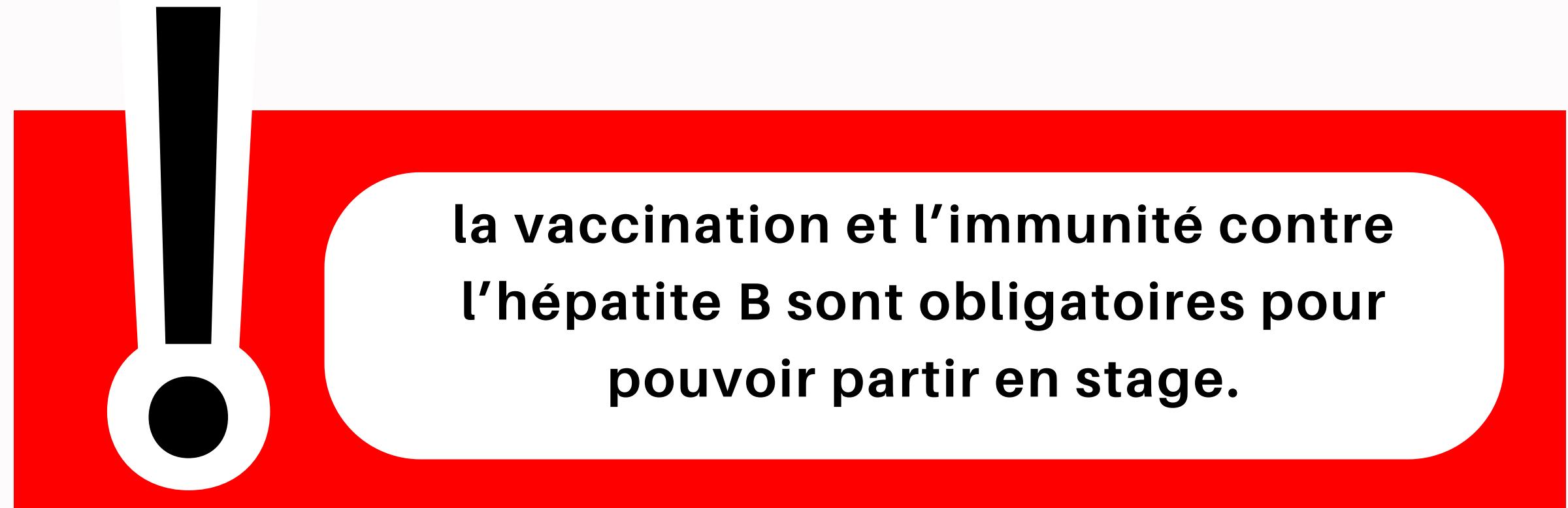
La nature et les modalités de l'évaluation sont fixées pour chacune des unités d'enseignement dans le référentiel de formation

# LES ÉVALUATIONS



# LES STAGES

**2 100 HEURES**



# Organisation des stages dans la formation

## 1ère année

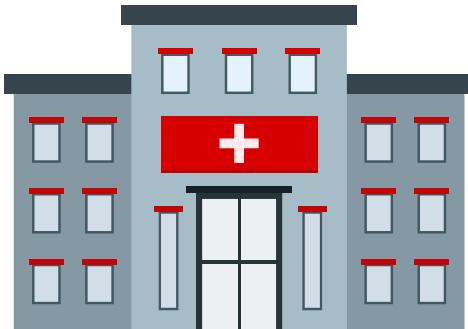
- S1: 5 semaines
- S2 : 10 semaines en 2 périodes

## 2ème année

- S3: 10 semaines
- S4: 10 semaines

## 3ème année

- S5: 10 semaines
- S6: 15 semaines en 2 périodes



**Chaque semestre comprend 1 ou 2 périodes de stages  
( 60 semaines au total soit 2 100 H)**



# Parcours de stage

**4 typologies de stages obligatoires durant la totalité des études**

**01**

**Soins de courte durée**  
(médecine, chirurgie obstétrique)  
MCO

**02**

**Soins en santé mentale et en psychiatrie**

**03**

**SLD/SSR**  
Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation

**04**

**Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie**  
(IDE libérale, IDE en HAD, IDE scolaire etc...)

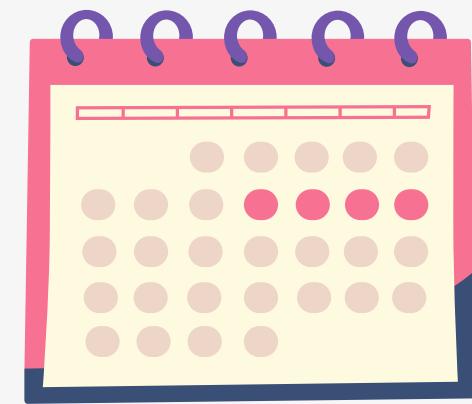
# les différents acteurs

<b>Etudiant</b>	<b>Tuteur</b>	<b>Professionnel de proximité</b>	<b>Maître de stage</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Tenue adaptée, ponctuel</li><li>• Prend des initiatives</li><li>• Posture réflexive sur sa pratique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il assure votre accompagnement et une supervision pédagogique</li><li>• C'est votre interlocuteur privilégié</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les IDE, AS qui vous encadrent</li><li>• Il transmet ses savoirs et savoir-faire</li><li>• Il transmet ses observations à votre tuteur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• C'est le responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement (Cadre de santé)</li><li>• A contacter 1 semaine avant le début du stage.</li></ul>

# *Les différents acteurs : suite*

<b>Formateur référent du stage</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est l'interface entre le lieu de stage et l'IFSI</li><li>• Rencontre sur le lieu de stage (ou IFSI) : Travaux à présenter / échanges.</li></ul>	<b>Formateur référent pédagogique</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi de progression de l'étudiant (points forts et lacunes)</li><li>• Validation des objectifs de stage</li><li>• Accompagnement des analyses réflexives en groupe</li></ul>	<b>Coordinatrice des stages</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation du parcours de stage des étudiants en collaboration avec le formateur référent pédagogique</li><li>• En lien avec les cadres des différents services</li><li>• Elle est alertée en cas de problème en stage</li></ul>	<b>Directrice</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Garante de la qualité de la formation</li><li>• Rôle disciplinaire (intervention en cas de difficultés sur un stage (arrêt de stage)</li></ul>
---	---	--	--

# Organisation des stages



Le coordinateur de stage propose des places de stage aux étudiants.

Ceux-ci sont placés en stage en collaboration directe avec le référent pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant peut chercher et proposer des stages personnels qui doivent être validés obligatoirement par son référent pédagogique.

1 stage en province sur le cursus de formation peut être accepté en fonction des résultats scolaires et des visites du formateur sur le lieu de stage.

Les dates de stages sont planifiées sur le planning d'alternance disponible et affiché à l'IFSI.

# *les outils de stage*

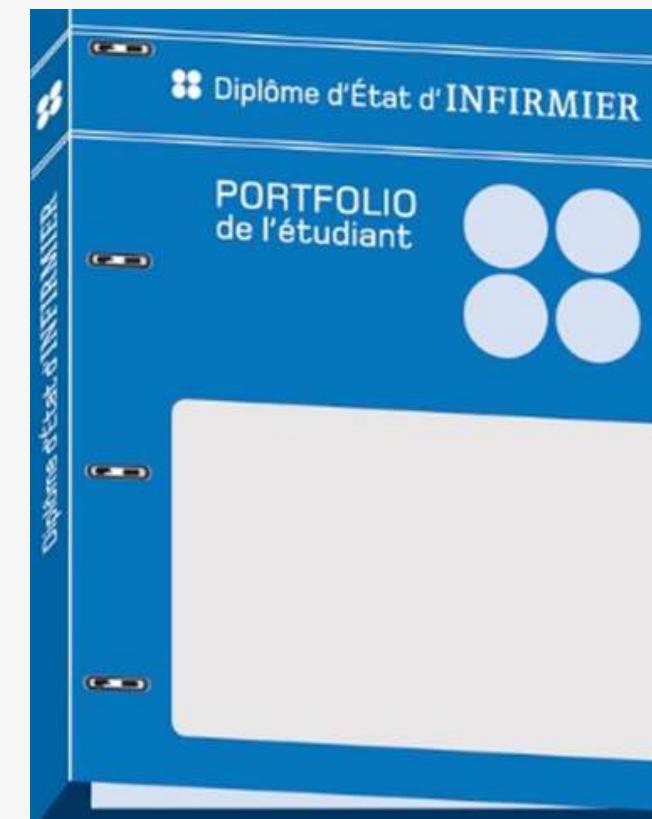
## LE PORTFOLIO

---

Outil indispensable car il permet de faire le lien entre :

- l'IFSI
- l'étudiant
- la structure d'accueil de stage
- l'ARS
- le futur employeur

Le portfolio sera distribué à chaque élève le jour de la rentrée scolaire



## VISITE DE STAGE

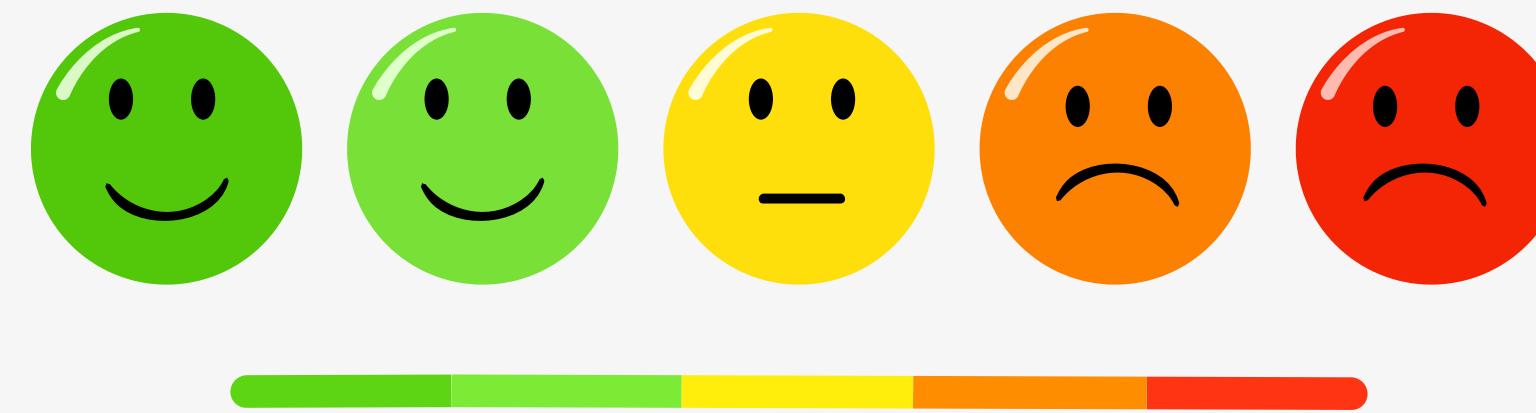
---

Visite des formateurs sur le terrain.

Les formateurs sont référents de terrains de stage et programme sur chaque stage une visite de stage (au moins 1 visite/an)

Le formateur référent de stage accompagne l'étudiant dans l'élaboration de ces travaux et échange avec l'étudiant sur le déroulement de son stage.

# Satisfaction des étudiants en stage



Chaque stage est évalué par l'étudiant par l'intermédiaire d'un questionnaire de satisfaction remis à la fin du stage

# Tenues professionnelles

Il est obligatoire d'avoir des tenues professionnelles pour les stages et les TP

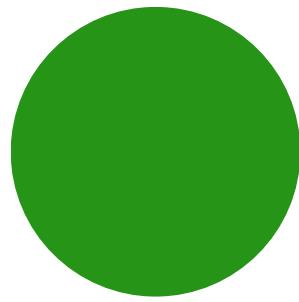
## Tarifs du prestataire (année 2025-2026)

Trousseau de 5 tuniques et 5 pantalons **95 €**

Trousseau de 4 tuniques et 4 pantalons **76 €**

Trousseau de 3 tuniques et 3 pantalons **57 €**





# **FONCTIONNEMENT DE NOTRE INSTITUT DE FORMATION**

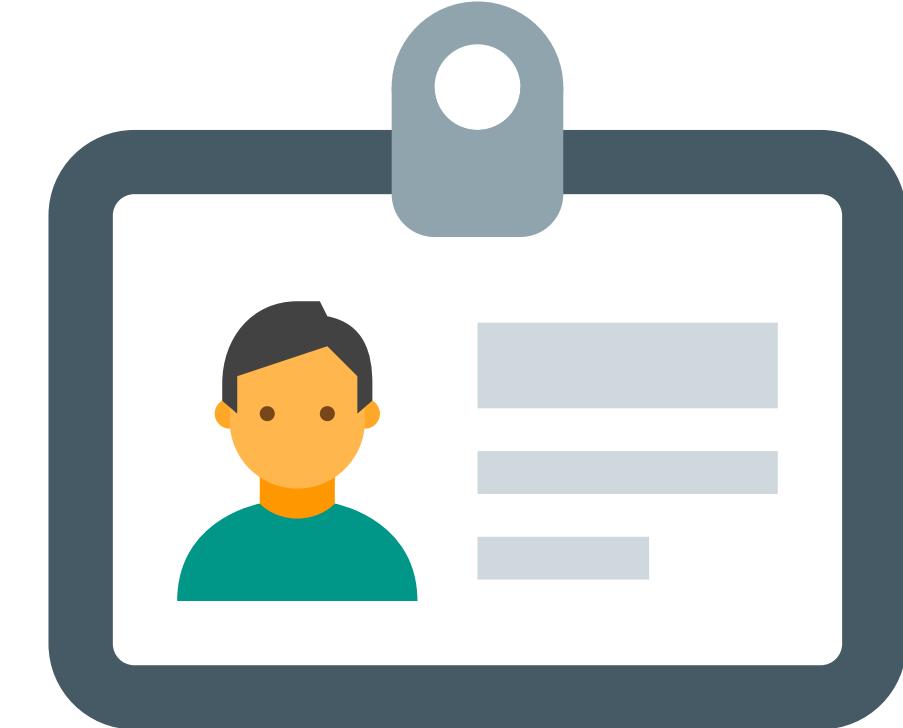


# UN BADGE

- Toute perte de badge entraîne le paiement de son remplacement

- Un badge nominatif vous sera remis à l'entrée en formation.
- Il est à usage individuel

- Ce badge, indispensable, vous permettra :
  - De circuler dans l'hôpital
  - D'accéder à l'IFSI (ouverture portillon et porte d'entrée de l'école)
  - De payer vos repas au self.





# LE CENTRE DE DOCUMENTATION

LE CENTRE DE DOCUMENTATION  
EST À LA DISPOSITION DE TOUS  
LES ÉTUDIANTS ET DU  
PERSONNEL DU CH LES MURETS.

\*\*\*

10 POSTES INFORMATIQUES SONT  
À VOTRE DISPOSITION

\*\*\*

LE CENTRE DE DOCUMENTATION  
EST ACCESSIBLE AUX ÉTUDIANTS  
SUR DES JOURS DÉDIÉS

UN LOGICIEL DU CENTRE DE  
DOCUMENTATION EST À  
DISPOSITION DES ÉTUDIANTS  
LEUR PERMETTANT DE  
VISUALISER L'OFFRE DE  
DOCUMENTATION AU REGARD  
D'UNE THÉMATIQUE RECHERCHÉE

# LES REPAS

Le self de l'hôpital est à la disposition des étudiants (de 13h à 14h)

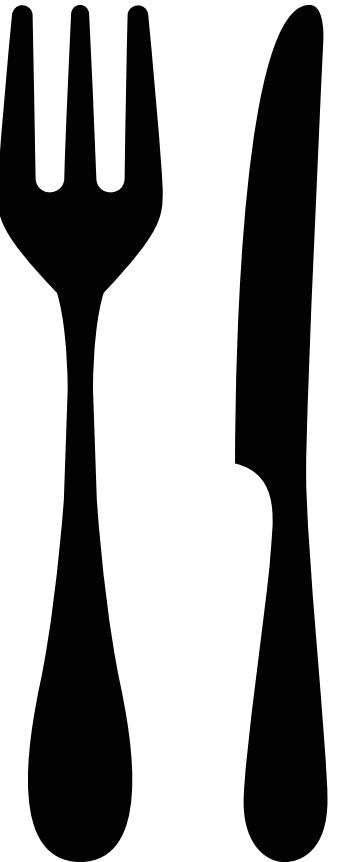


Le paiement se fait par le biais du badge qu'il faut créditer sur un site en ligne (ordinateur disponible au centre de documentation)

Le self propose entrées, plats, produits laitiers, desserts. Vous ne régler que les produits choisis.

Les repas des étudiants boursiers sont à 1 Euro.

Une salle de repos est à disposition des étudiants à l'IFSI avec un four à micro-onde





**Toutes ces  
informations vous  
seront de nouveau  
expliquées le jour de  
la rentrée scolaire**